



MD

EDPH2252 Pathologie du sportif

[30h] 2.5 crédits

Enseignant(s): Xavier Sturbois
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Informier l'étudiant sur les aspects positifs et négatifs que peuvent présenter l'activité physique et le sport.
 Fournir des notions relatives aux pathologies auxquelles l'étudiant sera confronté durant sa carrière professionnelle, afin qu'il les cerne au mieux et puisse adopter à leur égard une stratégie active ou préventive adaptée.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

A. Partie Pathologie du sport (30 heures)

Le cours est essentiellement centré sur la pathologie traumatique du sportif à l'usage de l'étudiant en Education physique. Après une partie introductive, consacrée aux notions élémentaires de pathologie générale (inflammation, infection, dégénérescence, tumeur, etc.), le cours passe en revue la pathologie musculaire puis tendineuse, avant d'aborder la pathologie du système ostéoarticulaire en relation avec la pratique des sports. Enfin, le cours s'attache à de nombreuses pathologies, autres que du système locomoteur, pour lesquelles les notions de premiers soins sont développées.

B. Partie Hygiène du sport (15 heures)

Cette partie montre en quoi l'activité physique peut être utile pour préserver, récupérer ou améliorer la santé. Différents thèmes spécifiques sont abordés tels que : l'obésité, l'asthme, l'hypertension artérielle, l'infarctus myocardique, le diabète, la pathologie tendineuse, etc..L'étudiant est ainsi informé de l'apport positif que peut avoir l'activité physique pour certains types de patients, pour lesquels l'activité physique peut s'intégrer dans le contexte du traitement général.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

EDPH22	Deuxième licence en éducation physique	(2.5 crédits)	Obligatoire
IEPR3DS/RL	Diplôme d'études spécialisées en sciences de la motricité (Thérapie manuelle)	(2.5 crédits)	
IEPR3DS/RS	Diplôme d'études spécialisées en sciences de la motricité (rééducation locomotrice et revalidation des sportifs)	(2.5 crédits)	Obligatoire